

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 21 DECEMBRE 2012

Le 21 Décembre 2012, à 20 h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Jean-Claude BALDY, Maire de LUZECH.

Etaient présents : MM. Jean-Claude BALDY, Jean-Paul EVIN, Pierre CREUX, Mme Fabienne ALEMANO, MM. Gérard ALAZARD, Jean-Jacques BONDER, Robert SIUTAT, Mmes Emilienne MARTY, Sylvie GALAND, Raymonde GARCIA, MM. Pierre BORREDON, Rémy MOLIERES, Mme Christine MANIE

Etaient absents excusés :

- Mme Yvette DAVIDOU
- Mme Marie-Jeanne BOISSEL a donné procuration à Emilienne MARTY
- Mme Christine ALBAULT
- M. Jacky BARRAUD

Absent :

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul EVIN

Le compte rendu de la séance du 30 novembre 2012 est approuvé.

2012.7.1 – MODIFICATIONS DU PLU « Gué de Caïx »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que le Tribunal Administratif de TOULOUSE, par ordonnance du 17 octobre 2012, a pris acte du désistement du Syndicat de Défense du Vin AOC Cahors.

Il rappelle que dans sa séance du 21 octobre 2011, le Conseil Municipal a retiré et annulé la délibération du 23 décembre 2010 approuvant la 1^{ère} modification du PLU. Et que par voie de fait, il y a lieu d'abandonner la 1^{ère} modification.

Il rappelle également qu'une 3^{ème} modification du PLU a été engagée par ses soins pour classer en zone AU1L le secteur dit « Gué de Caïx ». Il précise que ce dossier est dans sa phase d'enquête publique et que le Commissaire Enquêteur a été désigné par le Tribunal Administratif de Toulouse.

Le Conseil Municipal confirme l'abandon de la 1^{ère} modification du PLU et prend acte de la poursuite de la 3^{ème} modification du PLU.

2012.7.2 - TARIFS CANTINE 2013

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'information du collège sur la reconduction des tarifs de la restauration scolaire pour l'année 2013.

Délibération à prendre :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **décide** que le tarif restauration scolaire reste inchangé pour l'année 2013.

Le prix en vigueur du repas est de 3.08 € (2.80 € pour les frais de nourriture + 0.28 € pour les frais de garderie).

Approbation à l'unanimité par les membres du conseil

2012.7.3 – QUESTIONS DIVERSES

2012.7.3.1 – Planète des moulins

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal d'un courrier adressé par le Président de l'association « La planète des moulins » tenant à remercier la municipalité sur les travaux d'aménagement de l'ancienne caserne des pompiers. Il invite l'ensemble des conseillers municipaux à une visite et présentation des nouveaux locaux courant février 2013.

Avis favorable de l'ensemble des membres du conseil municipal pour une visite en début d'année.

▪ **2012.7.3.2 – Repas de fin d'année**

Monsieur le Maire propose de fixer la date du vendredi 18 janvier 2013 à 20h30, pour le repas de fin d'année, à la base de Caix. Les élus, les agents, les retraités ainsi que leurs conjoints sont conviés à ce repas et sont priés de faire connaître leur participation auprès des services administratifs.

Avis favorable de l'ensemble des membres du conseil municipal pour la date et le lieu.

▪ **2012.7.3.3 – Plan Communal de Sauvegarde**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de l'obligation de mettre en place un plan communal de sauvegarde (PCS). Ce document est un plan d'urgence préparant préventivement les acteurs locaux à la gestion de risques naturels, sanitaires ou technologiques.

Il se base sur le recensement des vulnérabilités et des risques (présents et à venir, par exemple lié au changement climatique) sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation des services techniques communaux), organisation d'exercices.

Avis favorable du conseil municipal pour la création d'une commission qui sera conduite par Monsieur Pierre CREUX. Les élus suivants se sont portés volontaires pour travailler sur le plan communal de sauvegarde et faire partie de la commission :

- Jean-Claude BALDY
- Jean-Paul EVIN
- Pierre BORREDON
- Jean-Jacques BONDER
- Robert SIUTAT
- Raymonde GARCIA

▪ **2012.7.3.4 – Eclairage public**

Monsieur CREUX propose une réunion de la commission « Eclairage public » le jeudi 17 janvier 2013 à 17h. Dans un premier temps, cette commission travaillera sur un inventaire des différents points lumineux de la commune, ce qui permettra de dégager dans un deuxième temps des pistes de travail pour réduire la facture d'énergie.

▪ **2012.7.3.5 – Vente d'une parcelle à la Communauté de communes de la vallée du Lot et du vignoble**

Monsieur Le Maire fait part d'une requête de la Communauté de communes sur l'achat d'une parcelle à proximité du service voirie communautaire. Cette parcelle est déjà en partie occupée par les services de la Communauté de communes puisque des gravats y sont déjà entreposés.

Monsieur Le Maire propose de vendre cette parcelle au tarif en vigueur.

Le Conseil municipal devra également autoriser Monsieur Jean-Paul Evin à signer l'acte de vente, Monsieur Jean-Claude BALDY étant Président de la Communauté de communes.

Avis favorable de l'ensemble des membres du conseil municipal

▪ **2012.7.3.6 – Démission de Mme MARTINOT**

Monsieur le Maire fait lecture à l'assemblée, de la lettre officielle de démission de Mme Janine MARTINOT, conseillère municipale.

A compter du présent conseil municipal, Mme Janine MARTINOT ne fait plus partie du conseil municipal de Luzech.

▪ **2012.7.3.7 – Information sur les tarifs de l'eau**

Monsieur Robert SIUTAT nous fait part d'une réunion à laquelle il a assisté dernièrement à Puy l'Evêque au Syndicat « AQUARESO ».

Cette réunion portait sur les prix de l'eau potable ainsi que ceux de l'assainissement.

Globalement les prix 2013 seront stables par rapport à 2012.